# Le devoir de mémoire par l'Éducation

Publié le 15 mars 2020 sur le site d'Ibuka France

Ibuka France se veut comme un espace de la parole du rescapé. Grace à cette parole, des noms, des visages émergent derrière la grande histoire de plus d'un million de morts.

En parallèle, l'école doit jouer un rôle crucial dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire. Enseigner un génocide, c'est le prévenir. Dans ce contexte, les rescapés du génocide des Tutsi doivent informer les jeunes générations sur ce qu'ils ont vécu et veiller à ce qui s'est passé ne se reproduise plus. Un travail de sensibilisation d'Ibuka France a commencé depuis quelques années dans les collèges et lycées de France en collaboration avec les enseignants d'histoire.

A la demande du collège Jean Baptiste Clément 92, un rescapé, membre d'Ibuka France, est intervenu le 28 février 2020 au sein de l'établissement.  Le collège a voulu nous partager le compte-rendu de l'intervention, par le lien ci-contre, **ICI**

Pour l'année scolaire 2020-2021, Ibuka France a adressé une newsletter au corps enseignant pour lui réaffirme sa disponibilité et sa volonté de poursuivre, à ses côtés, le travail nécessaire de transmission de la mémoire du génocide contre les Tutsi au Rwanda auprès des jeunes générations afin de les sensibiliser aux devoirs de mémoire, au vivre ensemble et à leur rôle de citoyen demain.

---

https://www.ibuka-france.org/le-devoir-de-memoire-par-leducation/